



VILLE DE

Saint-Brieuc

**Direction des Finances
et du Conseil de Gestion**

**Conseil Municipal
du 3 février 2025**

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Table des matières

I – Un contexte national inédit qui pèse lourdement sur les collectivités territoriales.....	4
II – Orientations budgétaires 2025.....	5
III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025.....	5
1 – Les recettes de fonctionnement.....	5
2 – Les dépenses de fonctionnement.....	7
3 – Investir pour l'avenir.....	10
Les recettes.....	10
Les dépenses.....	11
Programme d'investissement 2025-2026.....	12
4 – La situation de la dette du budget principal.....	14
5 – Les budgets annexes.....	15
Annexe 1 : Analyse de la dette consolidée.....	16
Annexe 2 : Indemnités brutes perçues par les Elus en 2024.....	17
Annexe 3 : Glossaire.....	18

Rappel des objectifs du DOB

Le débat d'orientations budgétaires se tient dans les deux mois précédant le vote du budget.

Le but est de susciter une discussion sur la stratégie financière et budgétaire de la commune dans le cadre de la préparation du BP 2025.

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) tient compte d'éléments exogènes qui conditionnent en grande partie la capacité financière de la collectivité :

- le contexte économique et social ;
- l'impact des projets de lois de finances pour 2025 sur le budget des collectivités locales ;
- les décisions nationales relatives à la rémunération et à la protection sociale des agents.

I – Un contexte national inédit qui pèse lourdement sur les collectivités territoriales

Les orientations budgétaires que nous proposons pour 2025 se font dans un contexte de crise globale, internationale comme nationale. Elles sont donc de la plus grande prudence.

La situation du monde, marquée par 2 guerres en 2024, est en passe d'être encore plus confuse en 2025.

L'extrémisme nationaliste montant a comme corollaire une dégradation globale de la démocratie, dont la situation est qualifiée désormais de « pire que celle des années 30 » (*Staffan Ingemar Lindberg in LM 22-23/12/24*). Partout les citoyens, inquiets, attendent des responsables politiques des réponses d'autant plus difficiles à apporter que les situations se complexifient (sécurité, santé, logement...), alors que l'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée et que 2025 apparaît comme cruciale dans les choix à faire pour contenir réchauffement et dérèglement climatiques.

Au plan national, la situation est particulièrement incertaine.

Ainsi, à l'heure où ces lignes sont rédigées, aucune collectivité publique ne connaît les données de la loi de finance devant s'appliquer à l'année en cours ! La dissolution de l'Assemblée Nationale, en juin, a eu comme conséquence d'engendrer une « crise politique » inédite dans notre pays, marquée par une instabilité gouvernementale lourde de conséquences en terme de gestion des collectivités, tant au quotidien que sur de plus longs termes.

Au plan économique se cumulent un ralentissement illustré par des faillites d'entreprises et la hausse du chômage, et des prévisions économiques « moroses » (*Le Monde -19/12/24*), pour l'année 2025, que ce soit en terme de consommation, de commerce extérieur ou d'investissement.

En termes budgétaires, la découverte en 2024 d'un déficit compris entre 60 et 70 Mds d'€ a constitué la mise en évidence de la situation tendue des finances publiques.

Les collectivités locales, considérées comme en étant en partie responsables, ont été impliquées dans les projets de lois de finances pour 2025 à hauteur de 5 milliards, et notre ville pour un montant proche des 3 millions d'€. Injuste, cette disposition, qui ne concernait que 440 collectivités considérées comme riches du fait de leurs recettes (sans prise en compte de la réalité sociale des dépenses !), a été, comme bien d'autres, remise en cause au parlement. Le PLFSS 2025 dans cette mouture a été censuré en même temps que le gouvernement qui le portait.

Pour autant le déficit des comptes publics n'ayant pas disparu avec la chute de ce dernier, les prochains PLF devraient proposer à l'ensemble de la communauté nationale, collectivités comprises, de consentir des efforts dont le montant reste incertain. Notre ville formule le souhait qu'ils soient proportionnés et justes dans leur accise.

Les orientations budgétaires de notre ville pour 2025 intègrent l'éventualité de ces efforts.

Les recettes tendanciellement plutôt dynamiques du fait de la hausse de la population et des efforts en matière de valorisation des services prennent en compte la possibilité d'une ponction nationale. Les taux de fiscalité municipaux restent inchangés pour la cinquième année consécutive. Les dépenses de fonctionnement ont été revues à l'aune des taux de consommation des crédits des années précédentes, l'effort étant réparti sur l'ensemble des chapitres budgétaires.

La Ville maintient son effort d'investissement rendu possible par un autofinancement et des recettes d'investissement d'un bon niveau. Voir programme d'investissement 2025/2026 pages 12 et 13.

II – Orientations budgétaires 2025

La bonne gestion menée par notre ville en dépit des crises successives et de ses fragilités budgétaires permet d'affronter la situation inédite imposée par les lourdes et brutales ponctions de l'État.

Pour son budget 2025, la ville de Saint-Brieuc poursuit les orientations suivantes :

- Maintenir une politique de stabilité fiscale ;
- Maîtriser, voire réduire les dépenses de fonctionnement ;
- Maintenir la qualité et le périmètre du service public municipal ;
- Maintenir un niveau d'investissement ambitieux pour entretenir, développer la Ville et s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques ;
- Poursuivre l'optimisation des recettes, en particulier celles liées à l'investissement ;

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

1 – Les recettes de fonctionnement

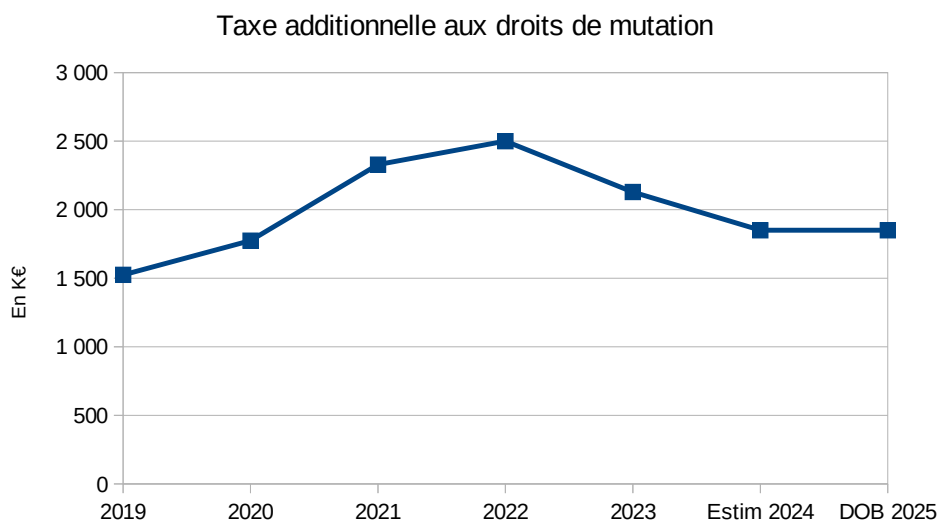
- **Fiscalité** : une augmentation de +1 % du produit des contributions de fiscalité directe locale par rapport au produit 2024 soit +1,06 M€

k€	2020	2021	2022	2023	Estim 2024	Estim 2025
Produit TH	16 585	1 353	1 531	2 269	2 086	2 122
Produit FB	16 047	33 337	34 236	36 907	38 131	38 604
Produit FNB	66	62	67	72	82	83
Produit 3 taxes ménages	32 699	34 752	35 834	39 249	40 299	40 809
Variation n/n-1	1 %	6 %	3 %	10 %	3 %	1 %
Fonds de précaution Etat						- 1 472
Produit fiscal total	32 699	34 752	35 834	39 249	40 299	39 337
Variation n/n-1	1 %	6 %	3 %	10 %	3 %	-2 %

Les bases physiques devraient augmenter d'environ +0,5%. La revalorisation nationale des bases est intégrée à hauteur de +1,7% pour les habitations. Le produit fiscal est attendu pour un montant global de 40,8 M€. Toutefois, sur cette base, il faut intégrer une possible ponction de l'Etat à hauteur de 1,472M€ soit un produit total de 39,3M€ (montant 2024 : 40,3 M€).

Malgré la situation financière, la collectivité a pour objectif de ne pas augmenter les taux municipaux. L'autonomie fiscale est désormais restreinte à la taxe foncière qui représente la masse financière fiscale la plus conséquente.

- **Droits de mutation à titre onéreux**



Après les fortes hausses de 2021 et 2022 et au regard du compte administratif estimé de 2024, **une estimation prudente des recettes tirées des droits de mutation à titre onéreux** est attendue en 2025 à hauteur de 1 850k€.

- **L'intercommunalité : le pacte financier et fiscal**

Signé avec St-Brieuc Armor Agglomération en 2021, le nouveau PFF a entraîné la fin du mécanisme de neutralisation des effets de la fusion des EPCI en 2017 sur la DGF et le FPIC perçue par la ville. La révision en 2024 du PFF par SBAA se traduit par une baisse du fonds communautaire de 14k€ à compter de 2025. Par ailleurs la révision du coût des services communs entraînera cette même année une diminution de la DAC (attribution de compensation) estimée à 100k€ par rapport au BP 2024.

- **Les dotations de l'État et le fonds de péréquation (FPIC)**

k€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dotation forfaitaire (DF)	9 996	9 984	9 928	9 990	9 996	10 030
+ Dotation aménagement	3 372	3 459	3 494	3 545	3 648	3 854
dont DSU	2 220	2 324	2 425	2 527	2 701	2 860
dont DNP	1 152	1 136	1 069	1 017	948	994
= DGF (A)	13 367	13 443	13 422	13 534	13 644	13 883
Variation n/n-1	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	2 %
+ FPIC (B)	679	691	683	652	634	624
DGF et FONDS DE PEREQUATION (A) + (B)	14 046	14 134	14 105	14 187	14 278	14 507
Variation n/n-1	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	2 %

La dotation forfaitaire est anticipée en légère hausse (+34k€) en 2025. La Ville continue de remplir les conditions d'éligibilité à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) dont la dynamique est assurée sur la période. La dotation globale de fonctionnement (DGF) est anticipée à +2 % en nominal en 2025.

Le FPIC resterait relativement stable par rapport à 2024.

A noter que l'évolution du nombre d'habitants joue sur le montant des dotations. La hausse de celui-ci contribuera à son augmentation. Elle doit être considérée comme une des solutions à même de renforcer les ressources communales.

Années	Nombre d'habitants Source INSEE (fiche DGF)
2022	45 099
2024	45 614

- **Autres dotations**

Le produit des autres dotations est estimé à 5,4M€ avec le partenariat majeur de la Caisse d'Allocations familiales pour 3,6 M€.

- **Le produit des services**

Le montant total des inscriptions est projeté, pour 2025, à 7,2 M€ contre 6,3 M€ en 2024.

Le produit du stationnement sur voirie est prévu à hauteur de 1,2M€ réparti entre les redevances de stationnement pour 900k€ et le forfait post stationnement pour 319k€. (cf page 13 pour le budget annexe des parkings fermés)

2- Les dépenses de fonctionnement

La maîtrise de la masse salariale est un enjeu fort pour le budget de la Ville de Saint-Brieuc.

Les dépenses prévisionnelles de personnel, qui représentent 63,8 % des dépenses réelles de fonctionnement, sont programmées à hauteur de 45,7 M€ au BP2025 contre 46,15 M€ prévus en 2024.

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- Les facteurs nationaux:
 - L'impact de l'augmentation de la CNRACL (+ 859 K€) et la fin de la compensation de la hausse des cotisations maladie (+ 214K€) ;
 - Les évolutions liées à la carrière des agents avec la prise en compte du GVT glissement vieillesse technicité: avancements d'échelon, de grade et promotion interne (+251,5K€) ;
- Les mesures volontaristes portées par la Ville de Saint-Brieuc:
 - La hausse de la participation employeur au titre de la prévoyance (+ 22K€)
 - La revalorisation du régime indemnitaire des agents de la police municipale (+21K€)
 - Le déploiement des mesures du Plan égalité Hommes/Femmes (+40K€)

Face aux exigences du gouvernement pour participer à la réduction du déficit de l'État, la Ville de Saint-Brieuc se fixe pour objectif :

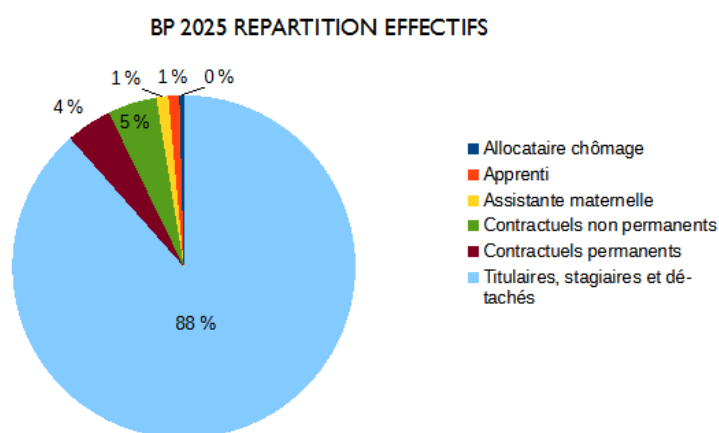
- de réduire, grâce à la diminution de l'absentéisme, son recours au personnel intérimaire du

Centre de gestion à hauteur de 300 000€ ;

- de réduire son recours à du personnel saisonnier à hauteur de 50 000€ ;
- de maîtriser son effectif par le report ou le gel de certains recrutements, des changements d'organisation et des requalifications de postes ;
- de poursuivre ses actions de lutte contre l'absentéisme et contre la désinsertion professionnelle ;
- de mettre en œuvre les projets nécessaires au développement de la qualité de vie au travail (cf. baromètre social) ;

La structure des effectifs

En 2025, l'effectif de la ville serait de 891 agents permanents (titulaires et non titulaires / hors assistantes maternelles et CCAS) correspondant à 839,64 ETP. La répartition est la suivante :



Les réalisations et projections de répartition sont retracées dans les tableaux ci-dessous.

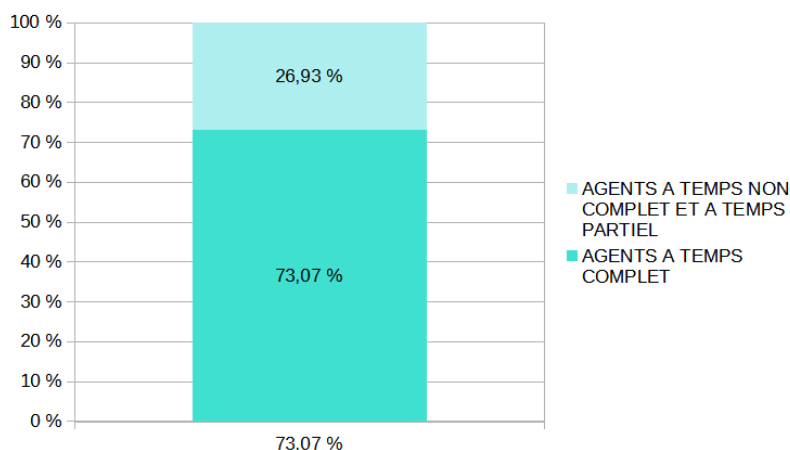
	2024	PROJECTIONS 2025
Titulaires, stagiaires et détachés	859	849
Contractuels permanents	42	42
TOTAL EMPLOI PERMANENTS (EFFECTIFS)	901	891
Assistante maternelle	11	11
Contractuels non permanents	45	44
Apprenti	10	10
Allocataire chômage	4	4
TOTAL EFFECTIFS	971	960

	2024	PROJECTIONS 2025
Titulaires, stagiaires et détachés	809,98	801,64
Contractuels permanents	39	38
TOTAL EMPLOI PERMANENTS (ETP)	848,98	839,64

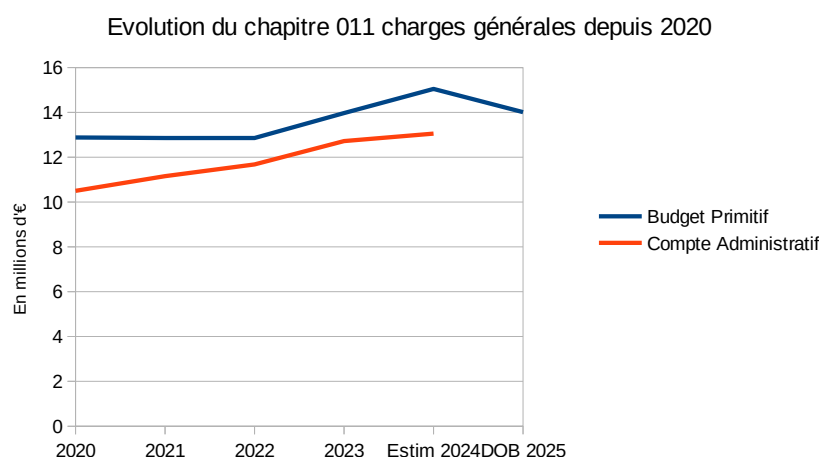
Le temps de travail

Les services de la Ville de Saint-Brieuc fonctionnent sur la base réglementaire de 1 607 heures annualisées.

La répartition est la suivante :



L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général est prévue en réduction pour un montant global de 14M€ (contre 15M€ au BP 2024). La baisse de 1M€ s'explique par une diminution des frais de fluides et par une série d'économies (ajustement au réalisé 2024 d'un certain nombre d'enveloppes).



Les autres charges de gestion courante de l'ordre de **10,3 M€** comprennent notamment :

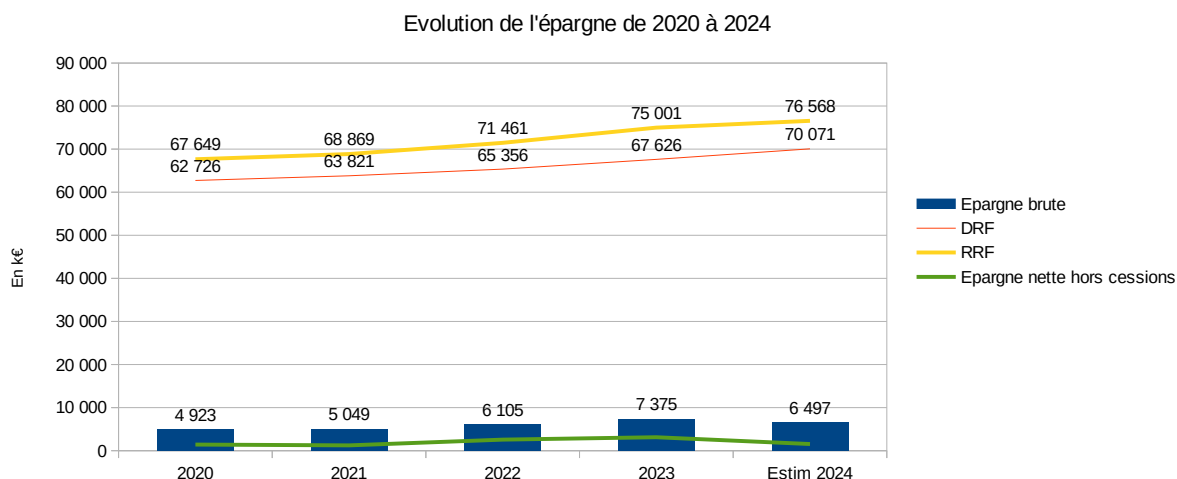
- L'enveloppe des **subventions aux associations** à hauteur de 4,4 M€ ;
- **La subvention au CCAS** à hauteur de 2,6 M€ tenant compte de l'impact de l'augmentation de la CNRACL ;
- La participation de la Ville aux frais de **fonctionnement des écoles privées** pour 927 k€ ;
- **La subvention au budget annexe des parkings** à hauteur de 1,483 k€.

Les charges financières s'élèvent à 1,584 k€.

L'autofinancement dégagé en 2025 s'élève à 1 375 k€.

Les travaux en régie basculés en investissement seront maintenus à 1,3 M€ comme en 2024.

L'épargne nette 2025 sera positive pour s'établir à environ 3,5M€.



DRF : Dépenses réelles de fonctionnement

RRF : Recettes réelles de fonctionnement

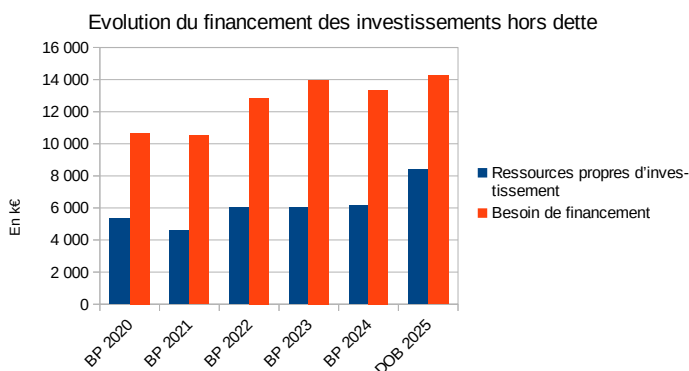
3 – Investir pour l'avenir

Le haut niveau des dépenses d'équipement projetées pour 2025 correspond à l'arrivée en phase de réalisation de chantiers majeurs (regroupement des écoles La Vallée-Balzac, Place de la résistance, site Allende, terrain de foot quartier Ouest notamment) voire de finition de certains projets (TEO3, école de Cesson Bourg). Ces chantiers représentent à eux seuls 11,8 M€ de dépenses d'investissement en 2025, qui viennent s'ajouter aux dépenses récurrentes d'entretien du patrimoine et aux autres projets.

Les recettes

L'augmentation de l'autofinancement et le volume des cessions dans le cadre de la gestion active du patrimoine permet de diminuer le besoin de financement de la section d'investissement en 2025 au regard des dépenses projetées. Le financement de la section d'investissement sera assuré par :

- l'épargne nette : 3,5 M€ ;
- les ressources propres d'investissement : 3M€
- les cessions pour 1,5 M€ et les amendes de police pour 600k€
- le recours à l'emprunt : 6 M€ ;



Les recettes d'équipement prévues pour 2025 pour un total de 5,8 M€ M€ sont réparties comme suit :

- **2,6 M€** dédiés à la transition et la ville écologique – Espaces publics ;
- **0,7 M€** dédiés à la ville en développement – Ressources ;
- **1,8 M€** dédiés à l'égalité des chances – Solidarité – Santé - Générations ;
- **0,1 M€** dédiés à la citoyenneté
- **0,8 M€** dédiés à l'entretien et au renouvellement

Les dépenses

Les dépenses d'équipement prévues pour 2025 pour un total de 27,8 M€ sont réparties comme suit :

- **7,9 M€** dédiés à la transition et la ville écologique – Espaces publics ;
- **6,9 M€** dédiés à la ville en développement – Ressources ;
- **6,3 M€** dédiés à l'égalité des chances – Solidarité – Santé - Générations ;
- **3,1 M€** dédiés à la citoyenneté.
- **3,7 M€** dédiés à l'entretien et au renouvellement

Sur la base d'un taux de réalisation à 60 % comme estimé en 2024, après 49 % en 2023 (voir page 14), le besoin de financement 2025 serait de 14,2 M€ (voir détail page 13) dont la répartition est la suivante :

- **5,3 M€** dédiés à la transition et la ville écologique – Espaces publics ;
- **6,2 M€** dédiés à la ville en développement – Ressources ;
- **4,5 M€** dédiés à l'égalité des chances – Solidarité – Santé - Générations ;
- **3 M€** dédiés à la citoyenneté.
- **2,9 M€** dédiés à l'entretien et au renouvellement

Programme d'investissement 2025-2026

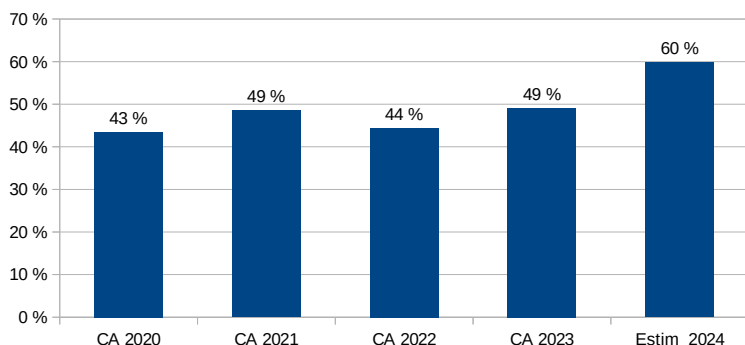
	2025	2026
Classement des projets	BF annuel	BF annuel
I- TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS		
<i>Projets spécifiques</i>		
Action Coeur de Ville – Place de la Grille	60	
Action Coeur de Ville – Rue des 3 Frères Le Goff + rue de Gouët	50	150
Place de la Résistance	663	
Extension du réseau voies douces	82	
Etang de Robien	230	100
Axes structurants	406	
<i>Projets récurrents</i>		
Aménagements cyclables Agglo- Politique modes doux	146	120
Travaux divers voirie	967	700
<i>Projets à participation</i>		
PEM Aménagements urbains	347	
TEO Tranche 2	150	
TEO Tranche 3	2 081	2 081
Voie verte Beaufeuillage-Chef de Ville - Hentig Glas	150	
Rocade urbaine – Participations	17	
TOTAL I – TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS	5 348	3 151
II-VILLE EN DEVELOPPEMENT – RESSOURCES		
<i>Projets spécifiques</i>		
Relogement Services Techniques rue des Clôtures – (E) + PR	100	1 200
Regroupement services techniques – Curie	80	100
Mise aux normes incendie et étude faisabilité HDV		100
Site Allende	1 777	3 500
Site St Vincent de Paul	100	
Rénovation Chapelle St Guillaume	900	75
Tvx confortement ouvrages Bd de Sévigné – Phase 1		300
Connexions Vallées – Centre-ville – Mandat 3 Vallées	130	70
Domaine Tour de Cesson	150	150
Ouvrage rue de Douvenant (part VSB)	200	
Schéma directeur immobilier et énergétique	-144	400
<i>Projets récurrents</i>		
Action Coeur de Ville – Acquisition de locaux	50	
Concession d'aménagement (ex Foncière de redynamisation territoriale)	550	550
Travaux sur ouvrages d'art	400	300
Gestion risque falaises	225	300
Plan d'équipement informatique	400	400
Renovation Eclairage Public et énergies renouvelables	305	-796
Entretien autres Bâtiments	911	300
Installation toilettes publiques automatiques	50	50
TOTAL II – VILLE EN DEVELOPPEMENT - RESSOURCES	6 184	6 999

	2025	2026
Classement des projets	BF annuel	BF annuel
III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS		
<i>Projets spécifiques</i>		
ANRU II – Participation à TAH et aménagements urbains	448	1 719
ANRU II – Ecoles de la Vallée et Balzac – Regroupement	1 761	1 346
ANRU II – Centre associatif-commercial Balzac-maison nature	200	
Cuisine centrale – Extension (E)		100
Ecole Grand Clos – Restructuration école + abords	10	150
Ecole Grand Clos – Restauration scolaire	50	
Ecole Cesson bourg – Rénovation (E)	675	
Ecole Cesson Croix rouge - Rénovation (E)	-43	200
Ecole Jacques Brel – Rénovation (E)	5	
Ecoles Curie-Poutrin – Regroupement offices-pôle périscol.		50
Centre médical + Op LOY – TVA LOYERS	54	
Crèche Centre-Ville (E)	-82	
Centre social du Plateau – Cap Couleur	405	342
Remplacement Algeco école ville Hellio / bâtiment modulaire définitif		300
Ecole Berthelot (*)		50
Ecole Jean Nicolas – Construction nouvelle école et abords		150
<i>Projets récurrents</i>		
PPE – Bâtiments Petite Enfance	134	100
Entretien Bâtiments scolaires (E)	410	100
Renouvellement mobilier scolaire	150	200
Action Coeur de Ville – Renouvellement façades	65	
Aide Habitat	18	150
OPAH Copropriétés fragilisées	244	100
TOTAL III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS	4 505	5 058
IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT		
<i>Projets spécifiques</i>		
Grand Clos Gymnase + Dojo	800	1 800
MJC du Plateau	200	1 050
Stade de la ville Oger (=Terrain de foot synthétique – Croix St Lambert)	152	1 048
Terrains de foot – Entraînement quartiers Ouest	1 100	
Pump Track	170	190
Complexe Hélène Boucher – Equipements sportifs de proximité	120	
Scène Nationale La Passerelle – Rénovation (E)	50	100
Réserves Musée		50
Villa Carmélie – Désordres sur construction	150	300
Réaménagement Bibliothèque Malraux (12170)	2	
<i>Projets récurrents</i>		
Budget participatif	40	105
Entretien Bâtiments sportifs	127	200
Entretien Bâtiments culturels	125	50
TOTAL IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT	3 035	4 893
TOTAL PROJETS STRUCTURANTS	19 073	20 101
PROGRAMME D'ENTRETIEN		
PPE – Travaux en régie	1 288	1 300
PPE – Acquisition matériels divers	1 398	1 169
PPE – Acquisition immobilisations diverses	64	4
PPE – Etudes diverses (Etudes urbaines...)	41	245
PPE – Subventions d'équipement versées	152	207
TOTAL PROGRAMME D'ENTRETIEN	2 943	2 926
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT	22 016	23 026
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT REALISE A 60% (TEO 100%)	14 241	14 648

4 – La situation de la dette du budget principal

L'évolution du taux de réalisation (estimé) des investissements en 2024 explique le montant de l'emprunt de 12 M€ souscrit au 31/12/2024.

Evolution des taux de consommation des crédits d'investissement



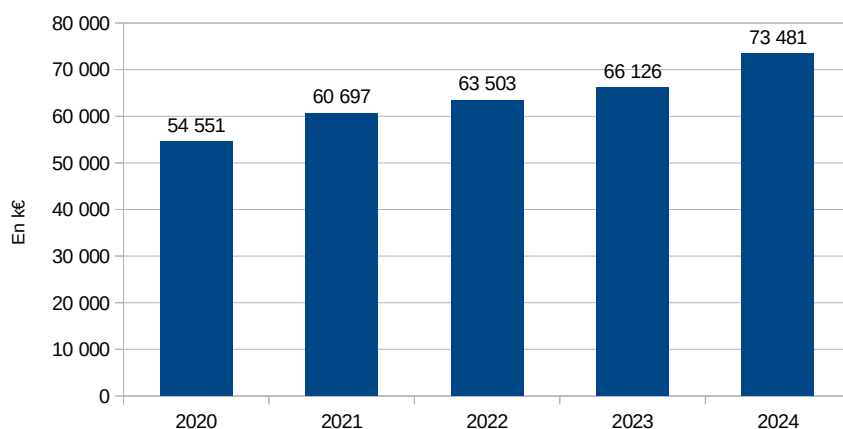
L'encours de la dette au 31 décembre 2024 s'élève pour le budget principal à 73,5M€ HT, soit une hausse de 7,4 M€ (+11%) par rapport au 31 décembre 2023 (66,1 M €).

Le taux moyen instantané est de 2,27 %

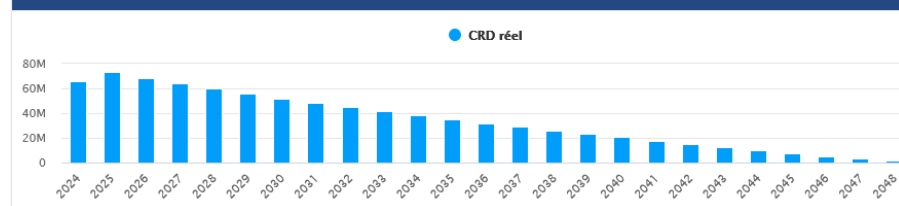
La répartition du risque est la suivante, 100 % de la dette étant qualifiée de « non risquée » suivant la charte Gissler (charte de conduite introduite par l'État suite à la crise des emprunts structurés) :

- Taux variable : 23 %
- Taux fixe : 77 %

Evolution de l'encours au 31/12 - Budget principal



Evolution du capital restant dû



En 2025, la ville pourrait recourir à un emprunt estimé à 6 M€, ce besoin intervenant dans un contexte favorable annoncé de baisse des taux. La capacité de désendettement de la ville devrait rester sous le seuil d'alerte de 12 ans.

5 – Les budgets annexes

Budget des parkings

Ce budget comporte l'ensemble des recettes et dépenses liées aux activités de stationnement en parkings aménagés, activités assujetties à TVA.

En particulier, 5 parkings en ouvrage dont l'exploitation, structurellement déficitaire au regard des montants investis pour leur construction, nécessite l'apport d'une subvention d'équilibre du budget principal.

La subvention d'équilibre au BP 2025 s'établit à 1,483 M€.

Budget des Pompes Funèbres

Ce budget retrace les dépenses et recettes liées à la propriété des locaux exploités par la SEM PFI :

- le siège social
- le crématorium

Ce budget ne présente pas de subvention du budget principal.

Annexe 1 : Analyse de la dette consolidée

Afin d'avoir une **vue globale de l'endettement de la ville**, il convient d'observer l'**encours cumulé de l'ensemble des budgets**:

K€	2020	2021	2022	2023	2024	2020-2024
Encours du budget principal au 31/12	54 551	60 697	63 503	66 126	73 481	18 930
<i>Evolution n/n-1</i>	21%	11%	5%	4%	11%	35%
Encours du budget annexe des parkings au 31/12	23 750	22 643	21 514	20 563	19 734	-4 016
<i>Evolution n/n-1</i>	22%	-5%	-5%	-4%	-4%	-17%
Encours du budget annexe des pompes funèbres au 31/12	780	709	635	558	476	-304
<i>Evolution n/n-1</i>	-8%	-9%	-10%	-12%	-15%	-39%
Encours total	79 081	84 049	85 653	87 247	93 690	14 610
<i>Evolution n/n-1</i>	21%	6%	2%	2%	7%	18%

Entre 2020 et 2024, l'endettement global de la ville a augmenté de 14,6M€, soit +18 %, dont :

- Budget principal : + 19M€, soit +35%
- Budget annexe des parkings : -4 M€, soit -17 %
- Budget annexe des Pompes Funèbres : -304 k€, soit -39 %

RATIO DE DESENETTEMENT CONSOLIDE (TOUS BUDGETS)

K€	2020	2021	2022	2023	Prev 2024
Epargne brute du budget principal	6 007	6 436	6 766	6 963	6 500
Encours sur épargne brute - budget principal	9,1	9,4	9,4	9,5	11,3
Epargne brute du budget annexe parkings	888	1 027	990	1 091	1 025
Encours sur épargne brute - budget annexe des parkings	26,7	22,0	21,7	18,8	19,2
Epargne brute du budget annexe Pompes Funèbres	32	34	36	61	65
Encours sur épargne brute - budget annexe P. Funèbres	24,2	20,8	17,6	9,1	7,3
Epargne brute consolidée	6 927	7 498	7 792	8 115	7 590
Encours sur épargne brute consolidée	11,4	11,2	11,0	10,8	12,3

Annexe 2 : Indemnités brutes perçues par les Elus en 2024

Nom et prénom du conseiller	Conseil municipal		Conseil communautaire		Conseil départemental	Conseil régional	Centre de Gestion 22	Syndicat de gestion Pôle Universitaire	Totaux
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Indemnités de fonction perçues	Indemnités de fonction perçues	Indemnités de fonction perçues	Indemnités de fonction perçues	Indemnités de fonction perçues
GUIHARD Hervé	56 789,28	1 500,93	22 068,60						78 857,88
CLAESSENS Blandine	13 392,12		22 068,60						35 460,72
LE HINGRAT Thibaut	13 392,12	38,70	2 959,56					2 708,04	19 059,72
LE BOEDEC Aline	13 392,12		2 959,56						16 351,68
LE BUHAN Didier	13 392,12	19,20	9 613,68						23 005,80
AKTAS Cigdem	13 392,12		2 959,56						16 351,68
ROLLANT Romain	13 392,12	455,15							13 392,12
HUBERT Martine	13 392,12	30,34	2 959,56				1 973,04		18 324,72
FAVRAIS Stéphane	13 392,12	50,72	2 959,56						16 351,68
LUCAS Monique	13 392,12	476,69	2 959,56						16 351,68
STIEFVATER Thierry	13 392,12		2 959,56						16 351,68
DRUILLENNEC Nadia	13 392,12	127,49							13 392,12
NGUYEN Nicolas	13 392,12		9 613,68					6 654,12	29 659,92
L'HER Stéphane	6 402,60		2 959,56						9 362,16
LE CAM Yannick	6 402,60		9 613,68						16 016,28
GASPAILLARD Damien	6 402,60		6 234,84		29 595,72				42 233,16
LAPORTE Nadia	6 402,60		2 959,56						9 362,16
DYDA Rachid	6 402,60		6 234,84						12 637,44
PREVOST Maryline	6 402,60		2 959,56						9 362,16
MAZEO René	6 402,60								6 402,60
PORTZER François	6 402,60								6 402,60
UYTTRAEGE-LE MOIGNIC Ludovic	6 402,60								6 402,60
CREISMEAS Morgane	2 959,56		2 959,56						5 919,12
BROLLY Marie-Josephe	2 959,56		2 959,56						5 919,12
GOUYETTE Ludovic	2 959,56				41 434,08				44 393,64
URIEN Vincent	2 959,56								2 959,56
NIQUE Gaëlle	2 959,56					34 528,32			37 487,88
SAN GEROTEO-PIDOUX Juliana	2 959,56				32 555,28				35 514,84
BRULIN Alexis	2 959,56								2 959,56
CHAMBON Nicole	2 959,56								2 959,56
ASLAN-KARACA Yildiz	2 959,56								2 959,56
MONTAGNE Benoit	2 959,56								2 959,56
STENTZEL-LE CARDINAL Stéphanie	2 959,56		2 959,56						5 919,12
POILBOUT Corentin	2 959,56		2 959,56						5 919,12
CROGUENNEC Bernard	2 959,56		2 959,56						5 919,12
ROOS Valérie	2 959,56		2 959,56						5 919,12
ANDRE Marina	2 959,56								2 959,56
LE MEHAUTE Raphael	2 959,56								2 959,56
HARLE Monique	2 959,56								2 959,56
ROBINE Alban	2 959,56								2 959,56
GUILLOU Boris	2 959,56								2 959,56
LE GOT Jean-Christophe	2 959,56								2 959,56
TEFFO Emilie	2 959,56								2 959,56
Totaux	337 268,88	2 699,22	132 800,88	0,00	103 585,08	34 528,32	1 973,04	9 362,16	619 518,36

Annexe 3 : Glossaire

BP	Budget primitif
BS	Budget supplémentaire
CA	Compte administratif
DOB	Débat d'orientation budgétaire
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DSUCS	Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale
DGE	Dotation globale d'équipement
DGD	Dotation générale de décentralisation
TA	Taxe d'aménagement
TH	Taxe d'habitation
THLV	Taxe d'habitation sur les logements vacants
FB	Foncier bâti
FNB	Foncier non bâti
TP	Taxe professionnelle
TPU	Taxe professionnelle unique
DNP	Dotation nationale de péréquation
FNP	Fonds national de péréquation
DCTP	Dotation de compensation de taxe professionnelle
DAC	Dotation attribution de compensation
FCF	Fonds communautaire de fonctionnement (dotation de solidarité communautaire)
FPIC	Fonds de péréquation intercommunale et communal
RPI	Recettes propres d'investissement
FCTVA	Fonds de compensation de la TVA Agence de rénovation urbaine
ANRU	
QPPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
NPRU	Nouveau programme de renouvellement urbain
FSIL	Fonds de soutien à l'investissement local
DSIL	Dotation de soutien à l'investissement local